Vol. XXXII — Saint-Boniface, Manitoba, 2 Septembre 1903. — No. 42

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente.......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ENTREPRISE COLOSSALE

Guthria, Ok. On vient de dévoiler au pub'ic très étonné les plans d'un gigantesque chemin de fer avec une ligne principale reliant la baie d'Hudson à la Colombie Anglaise et Buenos-Ayres, Amérique du Sud, et ayant un réseau d'embranchement. Les articles de constitution de la Pan-American Railroad Company, avec un capital-actions placé à $250,000,000, ont été déposés entre les mains du secrétaire du Territoire.

On dit que le projet de la compagnie est de construire un chemin de fer de Port-Nelson, baie d'Hudson, traversant la ligne du Pacifique Canadien, près de Winnipeg, de là, à travers les Dakotas, le Nebraska, le Kansas l'Oklahoma et le territoire Indien, à Galveston; puis à travers le Mexique à l'isthme de Panama; à travers la Colombie à l'Equateur; et finalement, à travers le Pérou jusqu'à Buenos-Ayres. Une charte a aussi été accordée à l'American Site Company, adjointe de la corporation de chemin de fer, avec un capital-actions de $10,000,000.

A NOS ABONNES

A nos abonnés qui sont arriérés dans leurs paiements et à toute autre personne qui paiera deux ans d'avance, nous donnerons une prime de haute valeur: un portrait des Papes depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII Ces papes sont au nombre de 263 et forment un groupe imposant Chaque pontife porte avec lui son blason. C'est un morceau rare. Qu'on se hâte, par conséquent soit de se mettre en règle dans ses comptes ou de s'abonner pour deux ans.

ON PEUT EVITER CELA

Que de souffrances, que d'ennuis, on s'éviterait en prenant quelques doses de BAUME RHUMAL au premier symptôme de grippe.

Remède actif, sur et sain, 25 cents partout.

Dans le Monde Religieux

Parmi les nouveaux professeurs du collège de Saint-Boniface se trouve le R. P. Armand Chossegros qui vient de publier un livre fort intéressant sur les "Noces d'or du Noviciat des RR. PP. Jésuites, Sault-au-Récollet."

***

Un prêtre missionnaire a donné des exercices religieux dimanche et lundi derniens aux paroissiens de langue flamande.

Plus de rhumes gentaguéri par Pyny-Balsam que par n'importe quel autre remède. Il guérit promptement et certainement. Il guérit promptement les affections bronchiales. Fabriqué par les propriétaires de Perry Davis Pain-Killer.

Un Homme Utile

M. BORDEN

Quand le nom de M. Borden fut prononcé comme étant le nouveau chef de l'opposition, le public avait hâte de savoir quel était cet homme, peu connu jusque-là, qui chargeait ses épaules de la difficile et lourde tâche de continuer la politique de Sir G. E. Cartier et de Sir John McDonald.

Le choix du leader d'un parti est toujours chose délicate. Il s'agit de trouver réunis sur une même tête, la diplomatie, l'éloquence, la connaissance consommée de la politique et de l'histoire du pays, de la géographie, des ressources du sol et de l'industrie. Ce chef doit exercer un prestige assez grand pour commander en maitre et être assez modeste pour ne pas faire sentir sa supériorité car est-il un monde plus susceptible et plus exigeant que ce groupe d'hommes qui compose un parti? Tant d'ambitions au jeu, pour être ménagées sans porter ombrage, doivent obéir à ce chef renseigné, qui sait en même temps entretenir leur espérance et leur activité.

Et c'est ce personnage puissant et rare qu'il faut pour diriger un parti. Il est nécessaire qu'une même autorité les incite au mouvement.

Rien de plus important que le chef, dans un camp politique; son rôle y est aussi nécessaire que celui du général pendant la bataille.

C'est lui qui trace les plans de campagne, distribue à chacun de ses hommes sa part de travail et de surveillance Sous son contrôle tout doit concourir à l'unité.

Quelle puissante organisation faut-il donc à un chef d'opposition! Ces qualités firent la force de Sir John A. McDonald, qui tint pendant un quart de siècle près, le parti conservateur au pouvoir.

S'il est difficile de conserver un parti dans les confiances du peuple, il est encore autrement ardu de l'y ramener quand une fois, il en est sorti: "Hoc opus, hic labor."

C'est cependant l'œuvre entreprise par M. Borden. M. Borden peut compter sur ses éminentes qualités pour l'avenir de son parti.

Les récits d'Homère rapportent qu'Alcibiade, dans son enfance, faisait sa provision de savoir, reclus dans le silence et l'étude, afin d'arriver un jour à rendre service à sa patrie Athènes.

M. Borden ainsi que le héros grec a aiguisé ses armes longtemps pour les luttes du lendemain.

Comme politique renseigné, M. Borden ne le cède en rien à ses prédécesseurs; comme orateur il a dépassé les espérances de ceux qui le connaissent et a effrayé les partisans du gouvernement. Sa vigilance s'étend aux points les plus reculés de l'organisation politique.

Si on observe la justesse et la profondeur de ses idées, on voit qu'il ne songe à rien moins qu'à faire du Canada, l'un des pays les plus prospères du monde. Car il possède à un haut degré le sens pratique. Connaissant à fond toutes les richesses de notre sol, soit agricoles, soit minières, il avise constamment aux meilleurs moyens d'en tirer parti.

Elevé au sein d'une ville toute vouée au commerce, Halifax, il a acquis dès l'enfance cette aptitude aux affaires, qui est le fondement le plus durable de l'éducation politique pour un homme du Canada. Ici notre position exige ce talent surtout; nous sommes destinés à être une nation commerciale par la fécondité de notre sol. C'est cette ressource qu'il importe présentement de développer. Il ne s'agit pont pour nous, ni de conquête, ni d'expansion territoriale. Mais, étendons nos relations commerciales: facilitons l'entrée de nos produits sur les marchés européens; établissons cette ligne rapide, comme le suggère depuis longtemps M Borden lui-même. Qu'on vise surtout à ce qui peut augmenter notre richesse, par une protection efficace accordée à nos marchands, à nos industriels; notre avenir tient à tout cela.

Tous les tâtonnements et les projets hasardeux du premier ministre font bondir d'indignation le chef conservateur.

Son dévouement aux intérêts du pays et son esprit si apte aux affaires ne peuvent pardonner à Sir Wilfrid les incertitudes d'un programme mal inspiré, non plus que les pertes de temps et d'argent dont il est la cause.

Hâtons le jour où nous aurons à la tête du gouvernement cet homme précieux. Rangeons-nous nous en foule autour de l'homme habile, intègre et sociable qui se dévoue pour l'avenir de la nation. S'il est d'importance primordiable d'avoir des hommes publics recommandables, il est non moins important de les supporter, c'est alors vraiment et seulement que leur patriotisme devient actif et fécond aux œuvres nationales.

"Le Courrier de Saint-Hyacinthe".

UN NEGLIGENT

Celui qui tousse est un négligent s'il ne fait pas usage du BAUME RHUMAL qui le guérira en quelques jours.



AVIS.

EST par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de la "The St. Jean Baptiste Grist Mill & Elevator Co'y Ld," aura lieu le 15 septembre 1903 à trois heures p.m., au bureau du ...... à Saint-Jean Baptiste pour recevoir le rapport des directeurs pour les opérations de l'année écoulée, et pour élire un nouveau Bureau de directeurs.

Daté à Saint Jean Baptiste ce treizième jour d'Août 1903.

JOSEPH BARIL,
Sect.-Trésorier "The St. Jean Baptiste Grist Mill & Elevator Co'y Ld."

Le Manitoba.
Mercredi, 2 Septembre 1903

UN MOT

L'*Echo de Manitoba* voudrait absolument que les choses en restassent là où elles le sont, dans le comté de Saint-Boniface. Ce journal trouve étrange que nous dénoncions les armes perfides avec lesquelles on nous a combattu. Il parait que pour avoir de la grandeur d'âme il faudrait accepter bouche en cœur la situation que les événements nous ont faite depuis quelques semaines.

Sans doute le silence est d'or, quelquefois. Sans doute un candidat ne doit pas s'étonner des traits dont il est le point de mire. La politique, nous le savions avant de nous y engager, est une mouvante arène, un perpétuel retour, où vainqueurs et vaincus changent et rechangent sans cesse de rôle. Nous avons vu assez de luttes pour savoir qu'il ne faut pas perdre le sommeil sur un insuccès ou garder amère mémoire d'une rencontre. Nous savons surtout que contre des adversaires sans scrupules, l'honnête homme doit se bronzer le cœur et s'habituer à l'idée qu'une campagne électorale est irrémédiablement une partie de tricherie où les plus déloyaux matent leurs vis-à-vis.

Pourtant, il doit y avoir des limites à cette impassibilité de l'homme public devant la fraude. Si la campagne s'était faite ici sur les programmes politiques, avec discussion et propagande légitimes, nous nous inclinerions avec déférence devant la volonté populaire si clairement, si éloquemment, si majestueusement exprimée par une voix de majorité acquise à nos adversaires huit jours après la votation!

Mais il n'en a pas été de même. On a plongé le comté de Saint-Boniface dans un bain de corruption. Bien des chats sont sorti des sacs depuis le 20 juillet. Froidement, on s'est livré à de telles actions que la conscience publique s'en révolte.

Nous regrettons de ne pouvoir admettre que le silence soit ici de mise. Et ceux qui se sont battus pour nous et notre cause l'admettent encore moins que nous.

La légende prétend qu'il y a au ciel un saint qui, du temps qu'il était sur la terre, se laissa patiemment martyriser avec des pommes cuites! Nous admirons de loin cette douce magnanimité, mais nous désespérons, hélas! d'y pouvoir atteindre jamais!

Si nous le comprenons bien, notre devoir est de tout faire pour déloger l'homme de Greenway, notre persécuteur, et non de le laisser dormir en paix sur un siège escaladé plutôt avec des ailes de chouette qu'avec des ailes de colombe.

C'est pour cela que tout va recommencer, dans Saint Boniface.

Encore un mot. *L'Echo* nous attribue une foule d'insinuations sur le compte de celui-ci ou de celui-là. Or telle n'est pas la vérité. Et *l'Echo* le sait bien. Nous n'avons pas l'habitude, légèrement poltronne, de procéder par insinuations. Quand nous voulons dire quelque chose, nous le disons sans détour, tout simplement. Nous ne sachons pas avoir jamais dérogé à ces habitudes de franc-parler. De tout ce que nous avons écrit depuis l'ouverture de la campagne nous n'avons pas un mot à retrancher, modifier ou ajouter. Ceux qui avaient besoin de coiffures paraissent les avoir trouvées. Nous remercions *l'Echo* de nous l'apprendre.

Nous recommandons à nos lecteurs, en 2me colonne de la présente page, l'article de l'Hon. M. Tarte, sur les projets de chemins de fer qui font en ce moment l'objet d'un débat solennel devant le Parlement et dans la presse du pays.

LES DROITS POLITIQUES D'UN EVEQUE

Nous prions M. Ch. Regnard de ne pas s'étonner outre mesure des perfidies dont l'*Echo de Manitoba* se sert contre lui. Il y a longtemps que nous connaissons *l'Echo* et nous savons qu'une discussion franche et loyale est une chose impossible pour son rédacteur. Nous tenons à en avertir ceux qui se frottent pour la première fois contre le personnage.

Et dans l'occasion présente, la discussion serait trop facile pour M. Regnard et trop désastreuse pour M. d'Hellencourt s'il fallait qu'elle fût faite loyalement.

Il nous faudrait pourtant une bonne polémique sur ce sujet brûlant de la prétendue ingérence de l'évêque dans la politique.

En attendant, nous pouvons dire ceci à *l'Echo*: l'influence personnelle de l'évêque n'est jamais indue dans la politique. Citoyen comme n'importe quel laïque, il a, comme n'importe quel laïque, le droit de s'occuper des choses du gouvernement. Dans les choses d'ordre purement matériel, il n'a pas plus d'autorité qu'un autre, mais il en a autant; il a le droit d'user de son influence en faveur ou contre telle ou telle mesure. Généralement il ne le fait point, mais son droit civique n'en subsiste pas moins dans toute son intégrité.

Quand une question politique a un aspect religieux—comme la question des écoles, par exemple—alors le droit de l'évêque devient un devoir, inhérent à sa charge de pasteur: le devoir de protéger les âmes, lesquelles, à leur tour, ont le devoir de se laisser protéger. Et comme le libéralisme est diamétralement opposé à la doctrine de l'Eglise sur les questions mixtes, l'évêque prend nécessairement position contre lui. C'est ce que les libéraux appellent à tort de "l'influence indue."

Encore une fois nous serions heureux si on voulait faire sur ce sujet une polémique approfondie, auteurs, documents et textes en mains.

Cette polémique éclairerait les esprits disposés à ne suivre que la voie droite, et elle confondrait un bon nombre de petits libertins de la pensée que nous avons au milieu de nous et qui sont satisfaits d'eux seulement quand ils ont bien conscience qu'ils sont de travers.

C'EST BIEN LE CAS

La mauvaise humeur vient invariablement de la souffrance. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, en vous donnant la santé, vous rendront gais et heureux. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

LES DEUX PROJETS

M. Tarte résume comme suit, dans sa correspondance parlementaire à la "Patrie" et met au contraste, les deux projets de chemins de fer actuellement devant le parlement.—

D'abord, celui de M. Borden:

"Permettez-moi d'en signaler une fois de plus les grandes lignes:

"1o outillage de nos ports de manière à les rendre capables de faire face au trafic de l'avenir;

"2o. Achat du Canada Atlantique, ou construction par le gouvernement d'une voie de chemin de fer jusqu'à la baie Georgienne, de façon à prolonger l'entreprise jusques aux grands lacs;

"3o. Achat et amélioration de cette partie du Pacifique qui s'étend de North Bay jusqu'à Winnipeg, ce chemin devant être relié au Canada Atlantique par un embranchement de Depot à Sudbury;

"4o. Arrangement avec toutes les compagnies de Chemin de fer de l'Ouest, le Pacifique Canadien, le Canadien Northern, le futur Grand Tronc Pacifique, par lequel elles auront le droit de passer sur la ligne de l'Etat, complétée en la manière que je vous décris.

"Tels sont les traits principaux de la proposition de M. Borden

***

"Le chef de l'opposition croit que son projet coûterait environ $60,000,000. Il soutient que ce serait une entreprise payante, et qui ne coûterait rien au pays, attendu que les lignes de chemin de fer dont il suggère l'achat et la construction, sont en plein fonctionnement, que déjà de très grands courants de commerce les font subsister, etc., etc.

"La possession par le gouvernement d'un chemin de fer permettrait de contrôler les tarifs, de les relever, de les abaisser, selon que les circonstances l'exigeraient.

"C'est cette considération qui a engagé la plupart des gouvernements de l'Europe, l'Australie, etc., etc., à acquérir les chemins de fer qui desservent leurs pays

"L'importance du contrôle des tarifs n'a pas besoin d'être préconisée.

Disons que le projet de M. Borden coûterait de $60,000,000 à à $70,000,000. Le pays aurait sous son contrôle une ligne ininterrompue de Halifax à Winnipeg.

"Je n'ai pas l'ombre d'un doute qu'une commission composé d'hommes compétents aurait fait depuis longtemps payer de bons dividendes à l'Intercolonial. Je n'ai aucun doute, non plus, que le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Winnipeg est dans l'ordre des choses praticables.

***

Maintenant, M. Tarte parle comme suit du projet du gouvernement:

"Le projet ministériel est d'une nature différente.

"Faisons-en l'analyse:

"1o. Construction d'une voie ferrée de Winnipeg à la ville de Québec: environ 1,500 milles;

"2o. Achat du pont entre Québec et Lévis;

"3o. Construction d'un chemin de fer de Lévis à Moncton: environ 500 milles.

"En d'autres termes, construction d'une voie ferrée longue d'au moins 2,000 milles, à travers une région qui n'a jamais été explorée au point de vue de la localisation d'un chemin de fer.

"De Winnipeg à Québec, le futur chemin de fer traversera une région inhabitée, en conséquence sans développement commercial ou industriel. C'est pourquoi le gouvernement a convenu de payer, pendant 10 ans, l'intérêt sur le coût de l'entreprise, non seulement de Winnipeg à Québec, mais de Québec à Moncton.

"Combien coûtera le projet ministériel?

"Personne ne le sait. Aucune exploration n'a eu lieu, aucun plan n'a été préparé.

"M. Bell a donné hier soir à ses collègues des chiffres intéressants. Il les a pris dans les rapports du departement des chemins de fer et canaux.

"Les voici:

L'Intercolonial a coûté par mille $53,000.

Le Pacifique Canadien $52,000
Le Canada Atlantique $50,000
Le Grand Tronc $106,000.

"Je ne crois pas exagérer en disant que le coût originaire du chemin projeté sera d'au moins $40,000 à $50,000, par mille. A ce coût originaire, il faudra ajouter les dépenses nécessaires pendant 10 ou 12 ans, sur toute nouvelle ligne de chemin de fer, et qui s'élèvent, règle générale, à 50 p.c. du coût originaire.

"N'exagérons rien, soit dans un sens, soit dans un autre. Tâchons de nous appuyer sur l'expérience du passé, sur la vérité des faits.

"Lorsque le nouveau chemin de Winnipeg à Moncton sera terminé, nous devrons avoir dépensé $60,000 du mille.

Cela fera $120,000,000.

"Quand la Compagnie du Grand Tronc Pacifique sera-t-elle en mesure de payer 3 p. c. sur ce capital?

Retranchons si vous voulez $20,000,000. Il restera encore $100,000,000 au débit de notre échiquier fédéral, et $3,000,000 d'intérêt par année que le Grand Tronc Pacifique aura à nous payer.

"J'espère que beaucoup de vos lecteurs vivront 20 années encore.

"Puis-je leur demander de mettre dans leur album les lignes que j'écris à leur intention aujourd'hui?

"Il s'écoulera un quart de siècle avant que l'entreprise de Winnipeg à Moncton paye 3 p.c

"La compagnie du Grand Tronc ne gagne que $800 par mille en ce moment sur son réseau de chemin de fer. Et ce réseau dessert la province d'Ontario, le territoire américain entre Chicago et Buffalo, une partie importante de la province de Québec; de Montréal à Portland il circule à travers une contrée riche de toute manières.

"Il est impossible que le chemin projeté de Winnipeg à Moncton gagne, d'ici à de nombreuses années, autant que le Grand Tronc sur son système actuel.

"Et cependant pour payer l'intérêt de 3 p.c. sur le coût probable de $60,000 par mille, il lui faudrait gagner le double.

"Non: l'entreprise discutée devant la Chambre ne peut pas être payante d'ici à longtemps

"Et si elle n'est pas payante la compagnie du Grand Tronc Pacifique ne paiera point ses intérêts au gouvernement.

AU COLLEGE

Rentrée des élèves ce soir. Le pavillon flotte sur le collège, et à l'intérieur il y a beaucoup de joyeuse animation. Les élèves arrivent nombreux par tous les trains. Le collège a subi de très importantes améliorations pendant les vacances et il présente aujourd'hui la plus agréable apparence.

COMMUNICATION

Monsieur Regnard, heureux de l'appréciation peu flatteuse reçue par l'*Echo*, prie Mr le directeur du "Manitoba" de vouloir bien la faire connaître au public par la communication suivante:

Désirez-vous un certificat de catholicisme? Présentez-vous aux bureaux de l'*Echo*.

Monsieur le Rédacteur vous fera passer un examen: Lui, seul "a la note juste et raisonnable." S'il juge la vôtre capable d'entrer dans l'accord, aussitôt il vous mettra en relation avec "un homme qui compte parmi les plus illustres citoyens de la Métropole"—Ce doit être le grand maître des Accordeurs de pianos, je suppose.—Cet "un des plus illustres citoyens de la Métropole" ou cet autre chose, confiant en la sagesse de son délégué à Winnipeg, vous enverra dans les 3 jours qui suivront le certificat demandé.

LE TOUT GRATIS

P S. M. Regnard se permet de dire qu'il préfère l'appréciation officielle et très flatteuse que les *Cloches de Saint-Boniface* firent de ses articles à l'appréciation occulte d'un citoyen quelconque de Montréal.

CH. REGNARD.

DOULEURS DANS LE DOS.

LES MAUX DE ROGNONS ET DE FOIE L'EMPÊCHAIENT DE TRAVAILLER. GUÉRI PAR LES PILULES DU DR. CHASE POUR LES ROGNONS ET LE FOIE

M. John Wilson, un charpentier retiré, résidant à Welland, Ont., pendant trente ans écrit: "Il y a quelques années je fus pris de maux de rognons; je devins tellement malade que tout indiquait chez moi la ruine. Le mal empira avec le temps et se compliqua d'une maladie de foie. J'avais des douleurs dans le dos et la colonne vertébrale, des faintes de cœur, douleur au-dessous de l'épaule droite, maux de ête bilieux, indigestions, fièvre et manque de repos, la nuit, en un mot: dépression générale.

"A certains moments je ne pouvais travailler; j'avais bien dépensé $100.00 de remèdes sans résultat appréciable. Les conseils des médecins étaient impuissants, eux aussi.

"Finalement, sur l'avis d'un ami, je commençai l'emploi des Pilules du Dr. Chase pour les rognons et le foie; en peu de temps les mauvais symptômes disparurent; après usage de cinq ou six boites ma santé était meilleure qu'elle ne l'avait été depuis des années; et ce, grâce aux pilules du Dr. Chase pour le Rognons et le foie.

"Depuis ma guérison, j'en ai engagé d'autres à profiter de mon expérience. Quelques-uns m'ont écouté et ont été guéris; d'autres, pas, et ont succombé. Je suis un exemple vivant de la valeur de cette médecine merveilleuse. Je donne mon témoignage avec enthousiasme pour le bénéfice de tous ceux qui sont malades comme je l'étais.

Dr Chase's Kidney Liver Pills une pilule par dose; 25c. la boite Chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Dr Chase's Nerve Food, 50 cts la boite, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co. Toronto. Afin de prévenir les imitations et de protéger le public, le portrait et la signature du Dr Chase sont sur toutes les boites.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La rentrée des élèves du pensionnat se fera le 8 du courant.

—Assemblée de l'Alliance Nationale demain soir à la salle du BAZAR.

—Melle Joséphine Genthon, en promenade depuis quelques semaines est arrivée hier, de Leroy N. D. accompagnée de Melle M Deak.

—M. R. L. Chevrier de Winnipeg, est arrivé la semaine dernière d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

—Nous venons de traverser une semaine très froide pour la saison. Temps nuageux et humide.

—M. Donat Collin, fils de M. L. J. Collin de cette ville, est parti lundi pour Ottawa où il va terminer ses études au Séminaire.

—Nous n'avons pas eu d'assemblée socialiste, dimanche dernier. Il parait que le chef Gagné a pris le meilleur moyen de nous débarrasser de ces importuns.

—MM. Aimé Bénard, Joseph Bernier, Z. Patenaude et J. B. Côté sont partis lundi pour une partie de chasse de quelques jours dans la région d'Elie.

—La ville faisait faire de nouveaux costumes à nos policiers il y a une couple de semaines. Ces costumes, bien choisis, en drap bleu avec boutons dorés, ont été confectionnés au *Bazar*.

—La chasse aux canards est permise depuis hier? Combien va-t-on tuer de poules, sans faire exprès, d'ici au 15? Le gibier est abondant cette année et les chasseurs, nombreux.

—Au BAZAR cette semaine, il y a 350 verges de ruban de 1½ pouce à 3 pouces qui se vendent pour 5 cts la verge; et 158 verges de ruban de 4 à 5 pouces de largeur pour 8½ la verge; profitons-en. Toujours au BAZAR.

—M. Albéric Pétrin, dont nous racontions l'accident, mercredi, est sorti de l'hôpital et se fait maintenant traiter à sa résidence. Son état est assez satisfaisant. Pas de traces des coupables encore. La police est naturellement à essayer de déterrer l'affaire.

—M. et Mde Berthiaume, de Perth, Ont, étaient en visite chez M. et Mde A. L. Auger, de cette ville, ces jours derniers. Ils sont repartis pour l'Est lundi; Melle J. Chénier, fille de M. F. Chénier, est partie en même temps qu'eux pour Montréal, où elle continuera ses études au couvent d'Hochelaga.

—La brigade d'incendie de Winnipeg a donné un échantillon de son savoir faire jeudi dernier, à midi, en l'honneur d'un visiteur étranger, hôte de Son Honneur le maire Arbuthnot. Toute la brigade a répondu à un appel général et s'est lancée à fond de train dans la rue Main, qu'elle a parcourue en un moment. Les coups de kodak ont été nombreux.

—La ville de Saint-Boniface demande à la ville de Winnipeg, d'éclairer la rue Water, surtout près du pont du C. N. R.. Un échevin de Winnipeg, M. Barclay a prétendu jeudi dernier que la rue Water était suffisamment pourvue de lumière. Nous ne sommes pas de son avis. Il est probable que ce monsieur ne passe par là souvent le soir.

—Madame Monchamp, de Winnipeg, et mademoiselle Monchamp, sa fille, sont revenues le 25 août, d'un long voyage à l'étranger. Ces dames ont visité successivement l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Italie et l'Egypte. A Rome, ces dames ont obtenu une audience de Léon XIII. Nous sommes heureux d'apprendre que madame Monchamp, dont la santé laissait à désirer avant ce voyage se porte beaucoup mieux.

TOUT AGE

Les hommes et les femmes de tout âge, qui sont faibles et épuisés, retrouveront dans les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard la force et la vigueur. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LE CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Vente a l'Enchere

Une jument grise étampée sur la hanche gauche. Mise à l'enclos le 16 août 1903; sera mise en vente à l'enchère le 16 septembre à 2 heures p. m., à l'enclos public en arrière de l'hotel de ville,

LIO. GAGNE,
Gardien d'Enclos.

Saint-Boniface, 2 septembre 1903

AVIS

M. De Galembert, le photographe de Winnipeg a l'honneur de prévenir la clientèle française qu'il se tiendra à sa disposition pour des photographies et portraits de toute sortes,

A la Grande Clarière du	12 au 21 Sept.
A Mariapolis du	21 au 25 Sept.
A St-Alphonse du	25 au 30 Sept

DANS SA RACINE

Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard rafraîchissent, fortifient et purifient le sang—elles coupent le mal dans la racine

AVIS

MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT

VENTE DE TERRES POUR ARRERAGES DE TAXES

En vertu d'un mandat émis par le préfet de la Municipalité Rurale de Ritchot dans la Province de Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de la dite Municipalité et portant la date du 28 ième jour d'Août 1903 me commandant de prélever sur les différents morceaux ou lopins de terres dans la dite Municipalité ci-après mentionnés et décrits les taxes arriérées respectivement dues sur iceux ensemble avec les frais.

Je donne par les presentes avis qu'à moins que les dits arrérages de taxes et frais ne soient auparavant payés, Mercredi le 14 ième jour d'Octobre A. D. 1903 à 2 heures de l'après midi dans la bâtisse de la Société d'Agriculture au village de Saint-Norbert dans la dite Province de Manitoba je vendrai à l'encan les dits terrains, pour les dits arrérages de taxes et frais de vente:

Description of Property Part of Section or Parish Lot	Section	Township	Range	Acres	Arrears of Taxes	Costs	TOTAL	Patented Or unpatented
Lot No 639 St-Agathe				147 40	38 81	50	39 31	Patented
S.y 4 chs Inner 2 miles Lot No. 91 St-Norbert				41 07	55 52	50	56 02	do
Inner 2 miles lot No 137 St. Norbert				76 82	23 63	50	24 13	do
N½ Inner 2 miles lot No 139 St-Norbert				56 58	17 21	50	17 71	do
Outer 2 miles lot No. 155 St-Norbert				62 84	107 43	50	107 93	do
Inner 2 miles lot No. 176 St-Norbert				118 00	31 43	50	31 93	do
Sly 2 chs lot No. 242 St-Norbert				39 90	19 66	50	20 16	do
Nly 8 chs lot No 245 St-Norbert				125 00	54 35	50	54 85	do
Sly 2 chs lot No. 245 St-Norbert				30 00	13 33	50	13 83	do
NW¼ & N½ SW¼	36	8	3E	240 00	71 52	50	72 02	do

Le droit de chemins du chemin de Fer du Pacifique Canadien, et le droit de chemin du chemin de Fer "Canadian Northern" sont exceptés de la vente.

Daté a St-Norbert ce 31ième jour d'Août A. D. 1903.

G. T LANDRY,
Sec. Trésorier.
Municipalité de Ritchot

RAPPORT DE M. J. ERNEST CYR

CHEF RANGER DE LA COUR TACHÉ, ET DÉLÉGUÉ A LA CONVENTION INTERNATIONALE ET BI-ANNUELLE DE L'ORRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES, TENUE A DUBUQUE, IOWA, LE 11 AOUT DERNIER.

MESSIEURS ET FRÈRES.

Je suis heureux de me retrouver ce soir au milieu de vous et, il me faut bien l'avouer, si j'ai péché contre notre constitution, qui fait une obligation aux officiers d'assister aux assemblées de notre cour, j'ai été bien puni, par les regrets que me causent toujours ces absences, occasionnées,il est vrai, dans l'accomplissement des devoirs que vous m'aviez imposé en me faisant l'honneur de m'élire, comme votre représentant à la Convention d'Etat, du Dakota Nord qui s'est tenue à Wappeton, le 9 juin dernier. Votre délégué à cette Convention, malgré son indignité, eut la bonne fortune d'être choisi comme représentant de cet Etat, à la Convention Internationale, tenue à Dubuque, dans l'Etat de l'Iowa, le 11 du mois d'août.

Je dois vous dire, Messieurs et Frères, que je suis revenu de cette Convention plus enthousiaste et plus épris que jamais de notre ordre, de cette société des Forestiers Catholiques, qui abrite sous les plis de son drapeau, 110,000 catholiques pratiquants et convaincus, dont les aspirations sont les mêmes, unis dans les liens indissolubles de la Foi, de l'Espérance, et de la Charité. C'est donc avec un véritable bonheur, que je viens ce soir vous entretenir quelques instants sur l'origine de la ville de Dubuque et vous donner un résumé des délibérations de cette convention. En posant le pied sur le sol de cette ville je vis, comme dans une vision, repasser devant mes yeux, tous ces hardis coureurs des bois, ces traiteurs et ces découvreurs, qui illustrèrent le nom de notre race sur cette terre d'Amérique. La ville de Dubuque est la capitale du comté de Dubuque, dans l'Etat de l'Iowa. Elle prit son nom de Julien Dubuque qui s'y établit en 1788 La civilisation à cette époque, était encore à l'etat sauvage. Julien Dubuque était un traiteur, faisant le commerce des fourrures avec les différentes tribus sauvages qui habitaient alors cette région. Il y exploitait aussi de riches mines de plomb; Il fut le premier blanc qui osa s'aventurer sur ces terres encore presqu'inconnues si nous en exceptons les immortels découvreurs du Mississipi, Marquette et Jolliet, qui longèrent ces côtes en 1673. Le premier établissement permanent dans l'Iowa se fit à Dubuque en 1827, 36 ans après que Julien Dubuque y eut planté sa tente.

Cette ville compte aujourd'hui une population de 40,000 âmes, elle est située sur le côté Ouest de la Rivière Mississipi, le Père des eaux; elle est à une distance de 198 milles à l'Ouest de Chicago par voie ferrée, et à 455 milles de la ville de St. Louis par voie d'eau.

Sur une population totale de 40,000 âmes Dubuque compte une population catholique de 23,000.

Ses monuments religieux, ses temples magnifiques, redisent bien haut, la foi profonde des catholiques qui y sont en majorité.

Cette ville est le siège de l'archidiocèse de Dubuque

Mgr. Keane, anciennement Recteur de l'Université de Washington, y occupe le trône épiscopal. L'éminent Archevêque étant en voyage en Europe, je n'ai pu jouir du bonheur qui j'aurais eu à lui présenter mes hommages respectueux et ceux de la Cour Taché. La Cathédrale de St. Raphael, ou eut lieu la messe solennelle, avant l'ouverture de la Convention est un splendide édifice, surmonté de deux immenses tours avec flèches; elle est en pierre taillée, l'intérieur est dans le style gothique. Laissez-moi vous le dire en contemplant cet édifice, un sentiment, qui n'est pas très chrétien, s'empara de moi: dois-je l'avouer, mes pensées s'envolèrent pendant quelques instants, vers notre chère petite ville de Saint-Boniface et je sentis l'envie m'effleurer de son aile de chauve souris. Cette caresse maligne, me ramena à moi-même, avec le doux espoir que bientôt peut-être, les citoyens de Saint-Boniface, n'auront plus à envier la ville de Dubuque. En dehors de la Cathédrale, il y a six églises catholiques, qui sont l'Eglise St. Patrick, Ste Marie, S. Cœur, St Columban, St Antoine et l'Eglise du Saint-Esprit. La maison mère du Mont-Carmel est un des plus grands édifices de la Ville, ayant une façade de 300 pieds sur 200 pieds de profondeur L'Hôpital des Sœurs de la Miséricorde, en construction aura les mêmes proportions. L'asile des aliénés, sous les soins des mêmes Religieuses, est aussi une immense construction.

Il y a deux couvents pour l'éducation des jeunes filles, et le Collège St. Joseph, pour les garçons. Il se publie à Dubuc, 4 journaux quotidiens, 9 hebdomadaires, et 6 mensuels. Avec les avantages des chemins de fer et de la navigation, cette ville est un centre d'affaires considérable. L'eau de l'aqueduc est fournie par des puits artésiens, encore une chose, toute matérielle qu'elle soit, qui me fit pécher par envie, mais comme dans le premier cas, connaissant l'esprit d'entreprise et l'activivé, je ne dirai pas fièvreuse, des membres notre Conseil de ville, l'envie disparut, pour faire place à l'espérance.

Il y a bien d'autres détails Messieurs et Frères, que je pourrais donner sur cette ville si intéressante à tous les points de vue, mais il me semble que ce qui peut vous intéresser le plus c'est la partie historique de Dubuque,si riche et si prospère, devenue sous l'égide d'un nom français, le centre catholique de l'Etat de L'Iowa. Ce pays appartenait autrefois à l'immence province de la Louisiane, qui était alors sous la domination Française. La France la céda à l'Espagne en 1763, et la reprit 40 ans plus tard, pour la céder aux Etats-Unis avec tout l'ouest de la vallée du Mississipi.

En 1804 l'Etat de L'Iowa, faisait partie du District de la Louisiane, alors sous la juridiction de l'Etat de l'Indiana. Un an plus tard, l'Iowa fut ajouté au nouveau territoire de la Louisiane, et en 1812, l'Iowa appartenait au territoire du Missouri

De 1834 à 1836 il fut cédé au Michigan, et de 1836 à 1838, il appartenait au Wisconsin. C'est à cette époque que cette Etat prit naissance, incluant dans ses limites le Minnesota et les deux Dakotas. Je dois dire, que ces changements politiques si fréquents, ne causèrent guère de perturbations, car ils étaient inconnus aux populations sauvages qui y vivaient. Quelques notes sur les différentes tribus qui habitaient ces territoires ne seront peut-être pas hors de propos ici. Etant des Forestiers, c'est-à-dire *hommes de la forêt*, il n'est peut-être pas mauvais, que nous sachions ce qu'étaient ces primitifs habitants des forêts vierges de l'Amérique. La tribu des Iowas, les sacs et les Renards, dans l'Est, les Sioux et les Pottowatomis étaient à l'Ouest de l'Iowa et les Winnebagos au Nord.

Les sauvages Iowas étaient issus de la famille des Dakotas et portaient le nom de Bahucha, ils prirent le nom d'Iowa, à leurs ennemis les Algonquins.

Ils formaient huit clans, dont chacun se distinguaient par les noms suivants: les Loups, les Ours, les Aigles, les Bisons, les Pigeons, les Castors les Elans et les Serpents.

Chacun de ces clans avait une mode différente de parer leurs cheveux Les quatre derniers clans sont aujourd'hui éteints, ils vivaient dans la partie nord de l'Iowa. En 1803 au nombre de 1500 ils défirent, dans un engagement, la tribu des Osages et des Chérokees, mais ils attirèrent sur eux une terrible vengeance de la part des farouches Sioux, qui les écrasèrent sans pitié. Leurs chefs Wyingwaha et Mahaska, qui veut dire nuage blanc, firent en 1836 un traité avec les Etats-Unis, et furent relegués à l'Ouest du Missouri. Comme il arrive toujours, l'intempérance et les maux qui s'ensuiveront, réduisirent cette tribu à 200. Julien Dubuque vecut parmi ces tribus sauvages, pendant 22 ans, de 1788 à 1810. Imaginons pour un moment, ce qu'il a fallu d'endurance, d'énergie et de persèverance à ce Canadien Français, pour vivre aussi longtemps isolé, loin de toute civilisation au milieu de tribus sauvages,n'ayant pour tout horizon que le fleuve géant et la forêt vierge, qu'il initiait le premier, à la civisation. Ces enseignements de l'histoire,messieurs, doivent, il me semble, tout en faisant naitre dans nos cœurs, un sentiment d'orgueil bien legitime nous inspirer à nous aussi, des idées de dévouements, de courage, et surtout, de force morale, pour nous aider à accomplir les devoirs et les obligations qui nous incombent comme Forestiers Catholiques. Si nous n'avons plus aujourd'houi à combattres les tribus sauvages et barbares, il nous reste dans ce siècle de lumière et de progrès un ennemi plus terrible encore à soumettre.

Ce n'est plus le naïf enfant des bois, armé de son carquois et du tomahak, qu'il faut combattre mais toute cette série de maux qui grandissent, en même temps que la civilisation. Comme membres d'une association catholiques, nous devons être au milieu de la société où nous vivons, des chevaliers de l'Ordre,de la morale et du bien,sous toutes ses formes.

J'espère Messieurs et Frères que vous me pardonnerez cette longue digression; c'est que j'ai été profondément frappé, des enseignements que nous offre l'histoire de cette ville Américaine, fondée par un catholique et un Canadien-français.

Le seizième convention internationale de notre ordre fut précédée d'une messe solennelle, à la Cathédrale de St. Raphael. La nef de la magnifique cathédrale, était remplie par les membres de la délégation et les Forestiers visiteurs des Etats environnants. Le grand édifice, offrait un spectacle des plus impressionnants. Des milliers de lumières électriques faisaient resplendir sur les riches autels, les candélabres ivoire et or; des centaines de lampions venaient ajouter à la lumière d'un brillant soleil du matin, pénétrant dans l'édifice sacré, à travers les vitraux ornés et coloriés, le tout jetant une lumière douce et enveloppant comme dans un nimbre d'or, ces hommes courbés dans le lieu saint, et venus du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, demander à l'Esprit Saint de les éclairer dans leurs délibérations. Il y avait là des hommes de tout âge et de toutes conditions. Des jeunes gens, encore au printemps de la vie, cotoyaient des vieillards à cheveux blancs, qui ont vu naître et grandir notre société, une des plus fortes organisations catholiques qui existent dans le monde entier. Après le service divin, le Rév. M. Toomey, curé de la Cathédrale monta en chaire, et nous souhaita la bienvenue dans les termes suivants:

Mes chers amis, dit-il, ce n'est pas mon intention de vous faire un sermon ce matin, mais je désire vous offrir, au nom de l'Etat de l'Iowa des Forestiers et du clergé de Dubuque, la bienvenue la plus cordiale.

Vous êtes venus de toutes les parties des Etats Unis, et même du Canada. Beaucoup d'entre vous ont laissé des villes beaucoup plus grandes que la nôtre, mais je puis vous assurer que vous trouverez ici une population au coeur large, et au nom de laquelle je vous souhaite la bienvenue ce matin. Je désire encore vous dire que j'espère que votre convention sera sérieuse, et imbue de cet esprit catholique qui vous a conduits ce matin au pied des autels.

Fasse le Ciel, que l'Esprit saint, l'Esprit de lumière et de paix, plane audessus de vous, et vous éclaire, afin que votre convention porte de bons fruit. J'espère que tout ce que vous ferez, sera pour l'agrandissement et la prospérité de cette belle société catholique dont vous êtes aujourd'hui l'âme. Eliminez tout élément qui pourrait nuire à votre Ordre. Ce n'est pas mon désir de vous retenir plus longtemps, mais je demande à Dieu, que les résultats de la convention de l'Ordre des Forestiers Catholiques tenue en 1903 dans la Ville de Dubuque, soient tels qu'ils donneront encore plus de stabilité, à votre Ordre, pour la plus grande gloire de l'Eglise Catholique, dont vous êtes les enfants fidèles et soumis.

Que la bénédiction du Tout Puissant descende sur vous tous, et lorsque vous retournerez dans vos foyers, puissiez-vous conserver un tendre et bienveillant souvenir pour la population de Dubuque. Dans l'après-midi du 11, à deux heures, les membres de la Convention se réunirent dans la bâtisse du Casino Ste Marie. Cette salle est plutôt un magnifique théâtre, qui ne le cède pas à notre salle d'opéra de Winnipeg.

Elle est la propriété des paroissiens de Ste. Marie. A la droite du chef Ranger et des officiers de la Haute Cour, qui siégeait sur l'estrade, étaient les délégués, représentant le Wisconsin, l'Ohio, Nebraska, Montana, Orégon, Washington, North Dakota, South Dakota, Iowa et le Michigan. Au centre l'Illinois et le Minesota. A la gauche, le Vermont, New Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Québec, Maine, Ontario et l'Indiana. Les délégués étaient au nombre de 218 répartis comme suit; l'Illinois 62, Québec 35, Wisconsin 24, Minnesota 23, Ontario 14, Ohio 13, Iowa 9, Michigan 6, Vermont 6, New Hampshire 6, Maine 4, Massachusetts 4, North Dakota 3, Indiana 3, Montana 1, Orégon 1, Washington 1, Nebraska 1, South Dakota 1, Rhode Island 1.

La première seance de la convention s'ouvrit par un discours du Maire de Dubuque M. Berg. Il fut présenté par le juge Mathews, membre d'une des cours locales. M. le Maire s'exprima à peu près dans ces termes;

M. le chef Ranger, officiers et membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques: je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de vous souhaiter la bienvenue. J'apprends que vous êtes la première, et une des plus anciennes sociétés Catholiques mutuelles et de bienfaisance, née au sein de l'Eglise Catholique; que vous avez des représentants ici de toutes les cours de votre Ordre dans ce pays et au Canada. La population de Dubuque prise hautement l'honneur que vous lui faites, en tenant votre 16ième convention internationale et bi-annuelle, dans cette ville; j'espère que vos délibérations seront toutes à l'avantage de votre ordre, et je vous souhaite tout le succès possible Nous avons, comme vous l'a fait remarquer le juge Mathews,beaucoup d'institutions dans lesquelles à titre de catholiques, vous serez intéressés. J'espère que le temps vous permettra de les visiter. C'est la coutume, pour le maire d'une ville, dans une occasion comme celle-ci, de donner les clefs de la ville aux visiteurs, Mais dans cette occasion ci, je vais aller plus loin et vous donner toute la *boutique*, (the whole business), conduisez-là comme bon vous semblera. J'espère que vous vous amuserez et que votre séjour ici sera des plus agréables, je suis certain que les membres des cinq cours, qui se recrutent parmi nos meilleurs citoyens ici, avec le concours des citoyens généralement n'épargneront rien pour amener cet heureux résultat. Au nom de tous mes concitoyens, je vous offre à vous et à tous les Forestiers visiteurs la bienvenue la plus cordiale et la plus chaleureuse. Le haut Chef Ranger répondit en termes des plus appropriés à cette cordiale adresse de bienvenue. La convention procéda alors régulièrement. Un cablegramme fut adressé à Sa Sainteté Pie X offrant au Saint Père les hommages respectueux des membres de l'Ordre réunis en convention, et demandant au chef de l'Eglise de bénir notre ordre.

On procéda alors à la nomination des différents comités, et la séance fut ajournée au lendemain à 9.30 heures.

Dans la soirée du 11 au magnifique banquet complimentaire fut donné à l'Hotel Julien, en l'honneur des délégués, Ce banquet fut le couronnement de la première journée d'une des conventions les plus importantes depuis la fondation de notre société. La spacieuse salle à dîner de l'hôtel qui, comme vous le voyez, porte le nom du fondateur de Dubuque, était littéralement remplie. Le banquet fut présidé par le juge Mathews qui, soit dit en passant, est un des personnages marquants, de Dubuque.

En proposant la santé de l'ordre des Forestiers Catholiques le juge Mathews paya un beau tribu à ceux qui ont contribué à rendre notre ordre aussi prospère et il ajouta que nous devons la plus grande reconnaissance à la race française, pour avoir fourni à Dubuque non seulement son premier évêque dans la personne de Mrg. Loras, mais aussi pour la large part que cette noble et fière nation a prise l'extension de l'Eglise Catholique dans l'Amérique du Nord, et en particulier dans celle de l'ordre des Forestier Catholiques. Notre Haut Chef Ranger, M. Cannon qui est un orateur distingué, répondit éloquemment à cette santé. Il parla des travaux de l'Ordre depuis 20 ans et fit un bel éloge des membres fondateurs. L'Ordre des Forestiers Catholiques dit-il, a une mission à remplir, car il rencontre les besoins des catholiques. Il a accompli une grande somme de bien depuis sa fondation, en cultivant et en encourageant ces sentiments de fraternité, qui font aujourd'hui sa force. Nous sommes réunis ici ce soir comme Forestiers Catholiques, représentant 24 Etats de l'Union Américaine, et quatre Provinces du Canada, unis dans les liens de la charité, et de la fraternité. Nous nous sommes réunis dans cette belle ville, où l'hospitalité la plus large nous est accordée par sa population si profondément catholique. La meilleure preuve de la loyauté des Catholiques de Dubuque, à leur religion, nous la trouvons dans leurs magnifiques édifices et institutions religieuses Nous nous réunissons ici comme membres d'une société ayant pour but principale, l'élévation du caractère et des mœurs des hommes et des femmes catholiques en même temps que nous travaillons pour la grandeur et la prospérité de notre pays.

Notre ordre a prospéré dans le passé, et continuera à grandir à l'avenir, aussi longtemps qu'il sera représenté par une classe d'hommes tels que ceux qui sont réunis ici ce soir.

Je n'entreprendrai pas Messieurs et Frères, de vous donner, même un faible aperçu de tous les discours prononcés à ce banquet, car je craindrais dêtre trop long.

Qu'il me suffise de citer quelques paroles extraites du discours prononcé par le Frère Collier sénateur de l'Etat du Wisconsin. Il avait à répondre au toast;

" La Vallée du Mississipi."

En termes éloquents, il rendit hommage aux premiers missionnaires qui colonisèrent les bords du Mississipi; et quand dit-il, il y a quelques jours, je contemplais dans la capitale du Wisconsin la statue du Père Marquette, je compris alors combien les catholiques du Wisconsin sont loyaux à leur foi, en honorant la mémoire de ce grand découvreur et missionnaire catholique. Nous avons eu l'avantage d'entendre un discours en français, prononcé par le Frère Camille DeMartigny, de Saint-Jérome, Québec sur "Le Missionnaire Catholique." Ce sujet fut traité avec beaucoup d'éloquence, et chaudement applaudi, non seulement par nos compatriotes, mais aussi par la majorité qui n'y comprenait rien; je considérai que c'était là un hommage bien spontané payé à l'orateur distingué, qui rendait si bien les beautés de notre langue.

Le mercredi matin à 9 heures, la convention reçut les rapports des differends comités. Le Cautionnement du Haut Sécrétaire fut fixé à $5.000 et celui du Haut Trésorier à $150.000; on s'occupa de l'augmentation des salaires des Officiers. Le Haut Chef Ranger recevra à l'avenir $2.000 par année, le Haut Secrétaire $3,000 et le Haut Trésorier $2,500. Il a aussi été décidé et statué par la convention qu'à l'avenir tous les argents entre les mains du Haut Trésorier devront être placés à intérêt au profit de l'Ordre, ce qui n'avait pas été fait dans le passé, le dit intérêt ayant été perçu par le Tresorier sous forme d'honoraires. On fixa aussi les honoraires des syndics, demeurant en dehors de la ville de Chicago à $5,00 par jour avec dépenses de voyage, pour chaque jour d'assistance aux séances de la Haute Cour. Le jeudi matin eut lieu la procession, à travers les rues de la ville, qui avaient été décorées et pavoisées de draperies aux trois couleurs. Andelà de 1000 Forestiers prirent part à cette procession, que l'on dit être une des plus considérables qui ait eu lieu à Dubuque.

Les élections des officiers donnèrent le résultat suivant:

Haut Chef Ranger, Thomas H. Cannon.

Haut Vice Chef Ranger, J. B. Gendreau, Québec.

Haut Sécrétaire, Thomas McDonald, Chicago.

Haut Trésorier, J. A. Limback, Iowa

Haut Médecin Examinateur, J. P. Smyth.

La convention décida d'augmenter le nombre des syndics de 6 à 8. Les frères suivants furent élus à cette charge, le sénateur Julius Collier, Minnesota, Gabriel Franchère, Chicago, Ed P Honan, Indiana, Siméon Viger, Laurence, Mass., C. A Heilker Cincinnati, Ohio et les frères McGinley et Stephan de l'Illinois. Après un débat très long la convention décida d'augmenter les taux.

Beaucoup favorisaient une augmentation de 50 à 60 par cent. On en arriva à une entente et l'augmentation fut portée à 25 par cent. Il fut aussi décidé d'admettre dans l'Ordre les hoteliers et marchands de liqueurs. Une division eut lieu sur cette question avec le résultat suivant 78 votèrent pour l'admission et 77 contre. En vertu de notre constitution, il fallait les deux tiers des votes pour remporter la motion pour l'exclusion.

Les personnes faisant ce commerce seront comme par le passé admis dans la classe hasardée.

Je dois dire que toutes ces différentes questions, venues devant la convention, ont été précédées de débats longs et animés. Le débat sur l'augmentation des taux. par exemple, a duré 7 heures et, il serait trop long de vous énumérer même brièvement les différentes opinions exprimées. Chaque délégué n'avait le droit de parler que cinq minutes. A la demande des parties intéressées j'ai eu l'honneur d'appuyer la nomination du Frère Gabriel Franchère de Chicago et celle du Frère McBrady de Toronto Ontario comme syndics Si ces deux messieurs ont été élus, je vous prie de croire qu'ils ne doivent leur élection, qu'à leurs mérites personnels. Comme d'habitude, une messe de requiem pour le repos des âmes des Forestiers défunts, fut chantée à la Cathédrale le vendredi matin, dernier jour de la convention. Le service fut des plus imposants. Avant de clore la convention, il fut décidé par un vote unanime que la prochaine convention se tiendrait dans la ville de Boston,Etat du Massachusetts.

La Convention de Dubuque, considérée à juste titre, comme une des plus importantes de l'Ordre depuis sa fondation, prit fin à une heure avancée de la nuit du vendredi 14 août.

Il y a eu une question qui nous touche plus particulièrement et que j'ai eu l'occasion de discuter avec le Haut Chef Ranger et plusieurs membres de la Haute Cour; je veux parler de l'affaire du Frère Bougard; il m'a été impossible d'obtenir la permission d'adresser des lettres circulaires à toutes les Cours de l'Ordre. Nous devrons quoi qu'à regret nous contenter de faire appel aux cours de l'Etat du Nord Dakota.

Il y a bien d'autres questions sur lesquelles je voudrais vous entretenir, mais ce serait trop long. Je voudrais vous parler des beautés de Dubuque, de la grandeur des scènes que nous offre le Mississipi; je voudrais vous dire encore l'émotion qui s'empara de moi, quand bercé sur les eaux du grand fleuve je so geais au frêle canot d'ecorce conduit par Marquette et Joliette, allant à la découverte du Roi des eaux, mais je ne veux pas abuser de votre patience. J'ose espérer Messieurs et Frères que ces quelques notes et considérations sur notre Ordre et la Convention à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister comme votre représentant, auront pu vous intéresser quelque peu. Je n'ai qu'à me féliciter de mes relations à la convention. Je me suis rencontré avec des gentilhommes, la fleur des groupes catholiques qu'ils représentaient à la Convention.

Je dois ajouter que j'ai eu le plaisir de serrer la main à un des descendants de Julien Dubuque, délégué à la Convention Internationale, par la Convention d'Etat du Vermont, M. H. A. Dubuque de Montpellier Vermont.

Ce monsieur, dans une conversation des plus intéressantes que j'eus avec lui, m'expliqua la raison de la différente manière d'épeler son nom Dubuc, avec celui du fondateur de Dubuque.

Le grand père de Julien Dubuque et son frère, vinrent de France à Québec en 1743 où ils s'établirent. Afin d'éviter la confusion, dans la désignation des deux Dubuc, ils décidèrent de changer la manière d'épeler leurs noms. Le grand père du fondateur de la ville de Dubuque écrivit la dernière syllabe, *que*, et l'autre frère retient le nom originaire de la famille. Je suis le descendant de ce dernier et j'épelle mon nom Dubuc. Il y a quelques années, dit-il, un juris consulte canadien, traça l'histoire de la famille Dubuc et découvrit que Julien Dubuque était bien un descendant de la famille Dubuc, originaire de France. Une singulière coincidence, que je suis heureux de raconter. J'étais à bord d'un des palais flottants, qui voyage sur le Mississipi, quand un M. Talbot délégué à la convention, qui était à lire un journal de Québec m'annonça la nomination du juge Dubuc, à la position de juge en chef de la Cour Supérieure de Manitoba. Je n'ai pas besoin de vous dire que je fus saisi d'une vive émotion et, au grand étonnement de ceux qui m'entouraient je lançai trois hourrahs, et je vous certifie que le dernier trouva de l'écho parmi ceux qui m'entouraient. C'était un hommage rendu au fondateur de Dubuque, et à son descendant, dans la personne du jurisconsulte et magistrat distingué qui fait tant d'honneur à sa race et à son pays. Je termine Messieurs et Frères en vous remerciant bien sincèrement pour la bienveillante attention que vous m'avez accordée.

Chronique de la Province

Brandon

La consécration solennelle de la nouvelle église des R. P. Rédemptoristes desservant la paroisse catholique de Brandon et les paroisses étrangères des environs a eu lieu le 28 août dernier, par S. G. Mgr l'Archevêque du diocèse, assisté d'un nombreux clergé. Elle a été l'occasion de fêtes religieuses qui resteront mémorables dans les annales de la seconde ville du Manitoba par son importance. L'église nouvelle, non achevée du reste, est sous le vocable de Saint Augustin. Elle est faite en pierres et en briques et sa flèche mesurera 132 pieds de hauteur. Son architecte est un rédemptoriste de Belgique, le R. P. Paquay. La paroisse de Brandon est administrée par des pères belges d'origine, la plus part flamands, les RR. PP. Godts, A. DeLaere, Lietaert, Ch. Sebrechts, Borgonie et Vrydaegs. Assistaient à la consécration de cette église, du reste inachevée et qui doit beaucoup à la générosité des catholiques belges, outre les PP. de Brandon, les RR. PP. Lemieux visiteur provincial de l'ordre de Montréal, de Nys, supérieur de Sainte-Anne de Beaupré près Québec et Paquay, les RR. PP. L. de Bourmont, supérieur des trappistes de Saint-Norbert, Antoine et Etienne, chanoines réguliers de l'Immaculée Conception venus de Lourdes et de Saint-Alphonse, le R. M. Dugas vicaire général, les RR. M. Heynen curé de Bruxelles, Manitoba, Bouillon, curé de Oak-Lake, les RR. PP. Morard et Branchereau missionnaires l'un de N-D. de la Salette et l'autre de Chavagne (France) le R. P. Poitras, procureur de l'église Ste Marie de Winnipeg, le R. P. Kullawi, prêtre polonais de Winnipeg également, et le R. M Trudel, Secrétaire de Monseigneur. La consécration a été suivie d'une grand'messe solennelle chantée en grégorien par le R.P. Godts assisté du R.P. de Bourmont et de Dom Etienne, en présence de Mgr qui y assistait pontificalement et qui a donné la bénédiction finale en annonçant l'administration de la confirmation pour le lendemain.

Après la messe, réception familière du clergé par Monseigneur. Le R.P Lemieux a présenté une adresse à la quelle Mgr a répondu en faisant un éloge tout spécial des PP. rédemptoristes de Brandon et de la générosité témoignée en leur faveur par les catholiques de Brandon.

Le soir il y a eu Salut célébré par le R. P. Ledrechts, puis Mgr entouré de tout le clergé a chanté les prières liturgiques pour les âmes défuntes de cette importante paroisse.

Le dimanche, 30 août, après une messe avec nombreuses communions, célébrée le matin par Mgr, la foule a envahi l'église pour assister à une grande messe solennelle en musique célébrée par le R R. Lemieux assisté des PP. Paquay et Morard.

La messe en musique avec orchestre, orgue et chœur, a été admirablement interprétée sous la direction du Frère Idesbald et pendant le Crédo une abondante collection a prouvé la générosité de la population catholique et même protestante de Brandon. La *Press* de Brandon le *Sun* et le *Times* ont aussi rendu compte de cette consécration d'une façon sympathique.

Après avoir donné la bénédiction pontificale, Mgr. qui assistait aussi à cette messe a prononcé une belle allocution en anglais sur le sacrement de confirmation que Sa Grandeur administra ensuite à un certain nombre d'enfants et d'adultes de toutes les nationalités.

La cérémonie sacramentelle terminée, M. O'Sullivan, directeur catholique du *Business College* de Brandon a lu à Sa Grandeur une remarquable adresse admirablement calligraphiée, adresse à laquelle Mgr a bien voulu répondre de la façon la plus honorable pour la ville de Brandon et pour l'œuvre du R. P. Godts. Un *TeDeum* solennel en l'honneur de l'élection récente de S. S. Pie X et de la consécration de l'église St Augustin a clôturé cette belle manifestion, à laquelle la fanfare de la paroisse dirigé par le Frère Idesbald a prêté un brillant concours.

Finalement un banquet très cordial a réuni au couvent des sœurs de Saint Michel (pensionnat-école,) Mgr et ses invités.

Sa Grandeur présidait ayant à sa gauche M. Mc Innis M P P. pour Brandon et M. R. Hall, maire de la cité. Le toast très heureux à Sa Grandeur, aux catholiques et aux autorités de Brandon, a été porté par le R. P. Godts. Mgr a répondu en portant avec un admirable à propos la santé du Pape Pie X et du roi Edouard VII, unissant se déclarations de loyalisme envers la royauté à l'affirmation de son amour envers la Papauté immortelle. Ce toast "to the Pope and to the King" a été salué par une acclamation unanime. Il a fait dans tout Brandon une profonde mais salutaire impression.

MM. McInnis et R. Hall ont aussi pris la parole et leurs speeches, très sympathiques, ont été applaudis. Disons à ce propos qu'au sommet de la tour inachevée de la belle église flottaient le drapeau pontifical et le drapeau historique des Canadiens-français, le drapeau de Carillon avec l'emblème du Sacré Cœur au Centre. L'intérieur de l'église était artistement tendue de draperies aux couleurs canadiennes-françaises, anglaises et pontificales.

Le soir de ce dimanche qui restera célèbre dans nos annales un dernier salut en musique, très solennel a réuni une foule énorme. Il a été donné par le R. M. Dugas, vicaire-général, assisté du R. P. Branchereau et du R. M. Heynen. Ce salut a été précédé d'un solide et éloquent sermon en anglais sur la Foi prononcé par Mgr. l'Archevêque, qui a indiqué les causes de préservation de la Foi et les causes principales de la perte de ce don précieux.

Après l'exécution d'un brillant morceau de fanfare, la foule s'est retirée en emportant de cette belle fête un impérissable souvenir.

Mgr a trouvé le temps de faire une intéressante visite à la ferme expérimentale de Brandon, dont le régisseur, M. Bedford, lui a fait l'honneur avec une courtoisie charmante.

L. H.

Saint-Alphonse

29 août—Vous vous rappelez l'incendie qui dévora l'hiver dernier le couvent et l'école des Soeurs chanoinesses des cinq plaies à St-Alphonse. J'ai le plaisir de vous informer que le nouveau couvent et la nouvelle école édifiés par le P. Chanoine de Lourdes D. Etienne, curé de la paroisse, sont actuellement sous toit et sous le même toit. Ce magnifique édifice avec soubassement en pierres mesure 34x48, comprend quatre étages y compris le soubassement qui renferme cuisine et réfectoire. Les trois autres étages serviront aux Soeurs, aux locaux scolaires et au dortoir des pensionnaires. On pourra y admettre 25 pensionnaires et plus. Le coût de cet édifice qui assure l'avenir religieux et moral de Saint-Alphonse sera de trois à quatre mille dollars. On compte inaugurer l'école vers le milieu de septembre prochain.

Une grande solennité religieuse aura lieu lors de la bénédiction du local, vers le commencement d'octobre.

AVIS

Avis est donné qu'application sera faite au Parliament du Canada pendant la Session actuelle pour un acte incorporant une Banque devant être connue sous le nom de la "Pacific Bank of Canada" pour faire les affaires ordinaires d'une Banque.

A. G. MURRAY,
Avocat pour les Requérants
Daté à Toronto 23 Avril, 1903.

FEUILLETON DU MANITOBA.

UN PROFESSEUR INTERESSANT

No. 16

—Je vous remercie beaucoup, lui ai-je dit, de tout le plaisir et de tout le bien que vous m'avez fait cet hiver !...... Je suis un peu plus sérieuse qu'au commencement de la saison... n'est-ce pas, maman ?

Maman a fait une imperceptible petite grimace ; par bonheur, M. Michel n'a pas vu son sourire de doute.

—Et moi, je vous remercie de toute votre attention, m'a-t-il répondu simplement.

Maman lui a tendu la main ; moi aussi ! Et nous sommes parties... si vite !

Il viendra enfin ! ! — Cela m'est égal maintenant de diner jeudi chez la marquise de Rouvres.

16 avril.

Il est venu... et je n'y étais pas !

Nous avions une matinée au cours de chant, et maman m'y avait envoyée.

Mon Dieu ! j'aurais été si heureuse de le voir ici !

Pendant le diner, maman parlait à papa de cette visite. Il paraît que M. Michel et M. de Rouvres se sont trouvés en même temps à la maison, tous deux se connaissant déjà.

M. Chambert est parti le premier. Et alors Philippe de Rouvres a fait de lui un éloge entousiaste ; puis il a demandé à maman s'il était vrai que M. Michel fût fiancé à la très belle Espagnole, Melle d'Alvaro, qu'il admirait beaucoup l'automne dernier, à Biarritz.

Jusque-là, j'avais écouté avec un tel intérêt que j'oubliais de diner. Mais quand maman a répété la question de M. de Rouvres, il m'a semblé tout à coup que je ne la voyais plus que de très loin, comme à travers un voile... et ses paroles m'arrivaient ainsi qu'un murmure confus, n'ayant pas de sens........

Le diner m'a paru interminable

Aussitôt que maman s'est levée, j'ai couru dans ma chambre ; je me suis réfugiée près de la fenêtre—mon asile préféré quand je suis très gaie ou très triste—répétant cette malheureuse phrase qui me brûlait les lèvres : "N'est-il pas fiancé à une très belle Espagnole, Mlle d'Alvaro ? ....."

Le ciel était tout gris, chargé de nuages ; une hirondelle volait bas autour du jardin. J'entendais le piano de Geneviève qui jouait à papa la *Sérénade* de Schubert, et la petite voix claire de Patrice qui montait entre-coupée par des éclats de rire parce que maman lui disait un conte.

La pluie s'est mise à tomber, une pluie chaude, pressée.

Le vent éparpillait les gouttes sur mes cheveux, sur mon visage, sur mes mains.

J'avais le cœur serré à me faire mal, mais je ne voulais pas, je ne pouvais pas pleurer : nous passions la soirée chez Mme de Lubières.

Pourtant, à mesure que la pluie tombait sur moi, on aurait dit qu'elle calmait mon angoisse.

Je me rappelais *ses* yeux, à lui, quand me disait adieu, là-bas, chez Mme Divoir... S'il eût aimé Mlle d'Alvaro, il ne m'aurait pas regardée ainsi !........

Et plus j'étais mouillée, plus je réfléchissais, plus aussi j'étais certaine qu'on le fiançait à tort à cette "très belle Espagnole."

Et puis s'il en avait été ainsi, il ne serait pas parti pour le Tyrol...

Toute cette histoire ne devait être qu'un bavardage de cet insupportable M. de Rouvres que je déteste parce qu'il est amoureux de moi.— Je le vois bien tout en n'ayant pas l'air de remarquer ses yeux langoureux.— Quand je serais tellement, tellement heureuse d'être rien qu'un peu aimée par... *lui* !

Mais il ne songe guère à me donner cette joie... Il est bon pour moi, comme Suzanne l'est pour Patrice ; cela ne tire pas à conséquence avec les enfants !...

C'est toujours ainsi ; les personnes dont on ne se soucie pas— M. de Rouvres, par exemple,— on les voit chaque jour... Et celles dont la présence est très douce... s'en vont dans le Tyrol......

Pourvu qu'il n'y rencontre pas cette Mlle d'Alvaro !

Pourvu aussi qu'il n'y ait pas trop de jeunes filles dans le Tyrol !

24 avril.

Jeanne dînait ici.

Elle était arrivée un peu à l'avance afin que nous puissions causer.

Nous avions pris place sur mon petit canapé bas, près de la cheminée, le canapé des épanchements, comme nous l'appelons, à cause des confidences que nous y échangeons les lendemains de bal, en regardant le feu, quand le jour baisse.

Tout à coup, Jeanne se lève brusquement, va se poser devant la glace, fait semblant d'arranger ses cheveux et me demande :

—Que diras-tu, Paulette, si je te raconte qu'un beau jeune homme, le prince Charmant tout à fait, s'occupe beaucoup de toi?

Je ne sais pourquoi, je m'imagine follement qu'elle pense à *lui*..., à M. Michel. Je détourne, la tête pour que, dans la glace, elle ne me voie pas rougir, et je tâche de répondre d'un air détaché :

—Un beau jeune homme ?

Elle continuait à relever ses petites boucles, un peu froissées par son chapeau.

—Tu rougiras d'abord..., tu feras des cérémonies !... et puis tu finiras par l'épouser ; et... tu seras une charmante marquise de Rouvres !

Je répète désolée :

—Marquise de Rouvres ?... C'est de M. de Rouvres que tu parlais ?... Je l'ai en horreur, entends-tu ? ton marquis de Rouvres !

—Mon... mon... mon ! il n'est pas à moi, puisque je te le laisse !... riposte Jeanne. De qui donc croyais-tu que je voulais parler ?

Elle le savait bien cette maligne Jeanne !...... Comme je ne répondais pas, elle continue avec une petite mine innocente qui manquait de conviction.

—Ah ! j'ai encore une nouvelle à t'apprendre. Mme de Charmoy a dit hier à maman que M. et Mme Raoul Chambert lui avaient promis leur visite, cet été aux Varennes ; et...

Ici Jeanne s'arrête et arrange le ruban de sa ceinture, puis elle reprend :

—Et...... M. Chambert, le nôtre, ira les retrouver.

Lui aux Varennes ! A quelques pas de la Christinière ! Alors, il viendrait, je le verrais !

C'était trop beau ! Je me lève d'un bond et je crie à Jeanne :

—Oh ! Jeanne ! est-il possible que ce soit vrai ?...

Elle me lance un petit regard de côté et commence gravement :

—Je ne croyais pas que tu t'intéressasses (l'imparfait y était !) autant à M. Chambert.

Puis elle s'interrompt, éclate de rire et se jette à mon cou :

Ah ! chérie ! il y a longtemps que j'ai deviné ton secret !

J'étais un peu honteuse de m'être ainsi trahie, mais je ne pouvais pas me fâcher ; je trouvais tellement bon de parler de *lui* !

—Jeanne ! il se soucie de moi comme d'une pauvre noisette !

—Peut-être aime-t-il beaucoup les noisettes ; tu ne sais rien de ses goûts, m'a répondu Jeanne malicieusement.

—Je t'en prie, Jeanne sois sérieuse.

—Sérieuse comme lui, n'est-ce pas ?

Nous nous sommes mises à rire toutes les deux et nous avons été reprendre nos places sur le canapé des épanchements.

—Ecoute, Paulette ! Je vais te raconter quelque chose. Tu sais que Georges est un connaisseur ?...... eh bien, pas plus tard qu'hier, il m'a confié : "Chambert est tout à fait emballé sur le compte de Mlle de Marsay ; il ne prononce presque jamais son nom, mais il trouve toujours moyen de savoir tout ce qu'elle fait !... ......" Je suis bonne de te raconter cela ?

Je l'ai embrassée avec effusion.

—Tu es excellente ! Cherche quelque chose encore.

—J'ai peur que tu te montes trop la tête, m'a glissé Jeanne maternellement.

—Jeanne, ne sois pas méchante !

—Eh bien, il a dit une fois à Mme de Charmoy — c'est Claire qui l'a entendu que tu étais une délicieuse enfant !

—Délicieuse ! C'est bien... Mais enfant... toujours enfant ! !

—Sois tranquille, Paulette, vous serez très heureux, a conclu Jeanne comme dans les contes de fées. Je te le donne volontiers ! il est trop sérieux, et aussi, par instants un peu trop moqueur.

—Il ne l'est jamais avec moi !

—Je crois bien, il n'oserait pas. Tu lui as si bien répondu une fois au cours... Tu l'as secoué ! ! !......

—Heureusement nous sommes réconciliés, ai-je dit avec un soupir de soulagement. Comme il a dû me trouver ridicule !

—Paulette, ne sois donc pas pas si naïve Tu ne lui as jamais paru plus charmante que ce jour-là......... Tu sais bien, les hommes aiment ce qui les sort de l'ordinaire.

Involontairement, j'ai pensé à M. de Rouvres...

—Jeanne, j'ai peur que maman ne veuille me faire épouser le marquis de Rouvres...

(A suivre)